

H.4 TRANSPORTS

Aide aux aménagements d'aires d'arrêts de cars

H.4.1



Bénéficiaires :

- Les collectivités territoriales et les groupements de collectivités territoriales compétents.

Financement :

Le Département prend en charge le coût HT des travaux d'aménagement et l'amélioration de la sécurité des arrêts (scolaires et réguliers) à hauteur de 50 % pour les arrêts sur routes communales et en agglomération.

Modalités :

Opérations éligibles :

La maîtrise d'ouvrage des aménagements d'arrêts situés sur routes communales et en agglomération est assurée par les communes.

Suivant les types d'arrêts, l'aide départementale est plafonnée dans la limite d'une dépense subventionnable de :

- 20 000 € HT pour les arrêts de type 1 en centre agglomération sur ligne régulière permanente ;
- 6 000 € HT pour les arrêts de type 2 en agglomération hors centre sur ligne régulière permanente ;
- 5 000 € HT pour les arrêts de type 3 en agglomération sur ligne scolaire ;
- 30 000 € HT pour les arrêts de type 4 hors agglomération sur route circulée toutes lignes confondues ;
- 5 000 € HT pour les arrêts de type 5 hors agglomération sur route peu circulée toutes lignes confondues.

Particularité :

Les communes, situées hors d'un périmètre de transports urbains et desservies par une ligne régulière permanente du réseau CAP VENDÉE, peuvent bénéficier d'une aide départementale représentant 50 % d'une dépense subventionnable plafonnée à 20 000 € pour les travaux de mise en accessibilité d'un arrêt (type 1) à aménager ou déjà aménagé.

Dossier :

- délibération de l'organe délibérant demandant la subvention du Département,
- descriptif du projet d'aménagement, son plan de financement prévisionnel,
- l'échéancier des travaux,
- les devis des entreprises,
- les plans des travaux d'aménagements et de leur localisation.

Les modalités détaillées de ce programme figurent dans le règlement modifié par délibération n° VII-C 1 du Conseil Général du 28 juin 2013.

s'adresser à :

PÔLE TECHNIQUE
Direction des Transports
Tél. 02.51.34.48.45 ou 02.51.34.48.44

